

# FISCALITÉ

## Les impôts sont-ils justes ?

LE 19 SEPTEMBRE 2024 ⌚ 8 min

**[10 questions pour comprendre le budget] Les choix budgétaires de ces dernières années ont rendu les impôts de plus en plus injustes. Seuls les prestations et les services publics permettent désormais de réduire les inégalités.**



BUDGETAIRE-2025/00112421

3. PHOTO : Xose Bouzas / Hans Lucas / AFP

Par **Laurent Jeanneau** (<url:/users/laurent-jeanneau>)

Le ras-le-bol fiscal est un sport national. Personne, ou presque, ne remplit sa déclaration annuelle de revenus le cœur léger (sauf peut-être les lecteurs les plus fidèles d'*Alternatives Economiques* ?). Comme l'ont illustré la révolte des gilets jaunes, celle des bonnets rouges ou encore l'incivisme fiscal chronique de certains milliardaires, le consentement à l'impôt reste très fragile. Et il le sera d'autant plus si le système fiscal est perçu comme étant injuste. Qu'en est-il en France ?

Pour répondre à cette question, il faut se demander dans quelle mesure les impôts participent à la réduction des inégalités. La réponse varie d'un prélèvement à l'autre. Seuls les impôts dits progressifs ont un effet redistributif, parce que leur taux d'imposition augmente avec le niveau de revenu. Plus on est riche, plus on est taxé.

L'exemple emblématique est l'impôt sur le revenu, dont le barème est progressif. Concrètement, pour calculer son montant, on découpe le revenu taxable en plusieurs tranches auxquels on applique des taux d'imposition différents, de plus en plus forts au fur et à mesure que les tranches augmentent.

Deux personnes qui gagnent respectivement 15 000 euros et 200 000 euros par an ne payent rien sur leurs 11 294 premiers euros gagnés (la première tranche), non imposable. Mais elles acquittent un même taux au titre de la tranche suivante de leurs revenus, qui va de 11 295 euros à 28 797 euros : la première personne sera imposée à 11 % sur la part de ses revenus qui va de 11 295 euros à 15 000 euros, tandis que la deuxième personne sera également taxée à 11 % sur sa deuxième tranche qui va de 11 295 euros à 28 797 euros.

Et ainsi de suite : la troisième tranche de ses revenus, qui va de 28 798 euros à 82 341 euros, sera taxée à 30 %. La quatrième est, quant à elle, taxée à 41 % : elle concerne ses revenus de 82 342 à 177 106 euros. Au-delà, le taux qui s'applique est 45 %. Cette deuxième personne, qui est riche avec ses 200 000 euros, n'est donc pas taxée à 45 % sur tous ses revenus, mais uniquement sur la partie qui se situe entre 177 106 et 200 000 euros.

## Justice fiscale

L'impôt sur le revenu est donc juste. Il pourrait l'être encore plus, si on augmentait le nombre de tranches ou les taux d'imposition de ces tranches. Ce scénario n'est pas qu'une fiction : historiquement, le législateur a été beaucoup plus ambitieux.

Ainsi, le taux maximal d'imposition (celui de la tranche supérieure) dépassait les 70 % en France dans les années 1950. Les Etats-Unis sont allés encore plus loin après-guerre, jusqu'à 90 %.

Mais le principal problème, aujourd'hui, c'est que les impôts progressifs (l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune immobilière et les droits de mutation) rapportent peu, en France, comparés aux autres taxes dont le mode de calcul est beaucoup moins juste. A eux trois, ils pèsent moins de 10 % du montant récolté par l'ensemble des prélèvements obligatoires.

Rapporté à notre richesse nationale, l'impôt sur le revenu ne représente que 3,5 % du produit intérieur brut (PIB)<sup>1</sup> ([url:#footnote1\\_9qracrz](#)), bien moins qu'au Danemark (23,5 %), aux Etats-Unis (12,5 %), en Belgique (12 %) ou en Allemagne (10,5 %), selon les données de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Ces comparaisons internationales sont néanmoins à prendre avec des pincettes, car d'un pays à l'autre, la nature du système fiscal peut être très différente. Le modèle français, notamment, se caractérise par un poids très important des cotisations sociales, ce qui nous rapproche de nos voisins d'outre-Rhin. Ce n'est pas du tout le cas au Danemark, où les impôts sur les revenus et les bénéfices sont rois. Même chose aux Etats-Unis, où la TVA à la française n'existe pas.

## Trop de niches

Mais si notre impôt sur le revenu fait pâle figure, c'est aussi parce qu'il est mité de toute part, grignoté par de nombreuses niches fiscales. Selon [la Cour des comptes](#) ([url:https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-04/NEB-2023-Depenses-fiscales.pdf](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-04/NEB-2023-Depenses-fiscales.pdf)), les dépenses fiscales<sup>2</sup> ([url:#footnote2\\_ks3s6zi](#)) associées au seul impôt sur le revenu s'élevaient à 38,3 milliards d'euros en 2023. Cela correspond à 40 % du rendement de cet impôt.

Un manque à gagner d'autant plus problématique que certaines de ces niches profitent directement aux plus riches, comme le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, qui a coûté aux caisses de l'Etat 5,9 milliards d'euros en 2023.

Si l'on revient aux grandes masses des recettes publiques, les cotisations sociales, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) ou la CSG (contribution sociale généralisée) pèsent bien plus lourd que l'impôt sur le revenu. Mais ces prélèvements sont proportionnels aux revenus : tous les contribuables sont taxés au même taux, quelle que soit leur richesse.

Et si on rentre dans le détail, les cotisations sociales sont légèrement progressives sur les bas salaires, grâce [aux nombreuses exonérations qui existent autour du Smic](#) ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/smicardisation-cest-grave-docteur/00111148](https://www.alternatives-economiques.fr/smicardisation-cest-grave-docteur/00111148)). Mais, c'est l'inverse pour les hauts revenus : ces cotisations étant plafonnées, elles deviennent dégressives pour les salariés les mieux payés. Au final, [selon l'Insee](#) ([url:https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2022-02/20220209-rapport-particulier-redistribution.pdf](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2022-02/20220209-rapport-particulier-redistribution.pdf)), les cotisations sociales font légèrement augmenter les inégalités.

Même chose pour les taxes sur la consommation, comme la TVA, mais de façon plus marquée, parce que les plus pauvres n'ont pas les moyens d'épargner. Une plus large part de leurs revenus sont consommés et donc taxés, ce qui est moins le cas des plus riches. La [TVA pèse donc](#)

proportionnellement davantage sur les revenus ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/tva-freine-effets-de-redistribution/00098674](https://www.alternatives-economiques.fr/tva-freine-effets-de-redistribution/00098674)), des ménages les moins favorisés.

## Explosion de la CSG

Plus inquiétant encore, les impôts les moins justes ont le vent en poupe : entre 2017 et 2023, le rendement des impôts proportionnels a progressé nettement plus vite que celui des impôts progressifs. Les sommes récoltées par la TVA ont ainsi augmenté de 26 % dans l'intervalle, celles de la CSG de 49 %. Les recettes de l'impôt sur le revenu ont été moins dynamiques (+ 21 %) et celles de l'impôt sur la fortune (IFI et ex-ISF) ont chuté de 55 % !

En prenant un peu plus de recul, on observe que la CSG, créée en 1990 pour financer la protection sociale, est montée en puissance jusqu'à devenir l'un des principaux impôts en France aujourd'hui, dépassant largement l'impôt sur le revenu dès la fin des années 1990.

Au final, calcule l'Insee ([url:https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2022-02/20220209-rapport-particulier-redistribution.pdf](https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2022-02/20220209-rapport-particulier-redistribution.pdf)), « *les prélèvements sont légèrement anti-redistributifs aux extrémités de la distribution et globalement uniformes au centre de la distribution de niveau de vie. Du fait de leur ampleur et de leur profil, les taxes sur les produits et la consommation et les cotisations, font plus que compenser la progressivité des impôts sur les revenus et le patrimoine* ». Résultat : les impôts dans leur ensemble contribuent à augmenter les inégalités.

Heureusement, la photo globale est plus réjouissante. Car ces impôts servent à financer des services publics et notre système de protection sociale. Si les recettes laissent à désirer, les dépenses changent la donne. Car les sommes en jeu sont massives : 500 milliards d'euros nets par an transitent via la redistribution, des ménages contributeurs nets vers les ménages bénéficiaires nets, que ce soit par le biais des prestations sociales, des retraites ou de l'accès aux services publics.

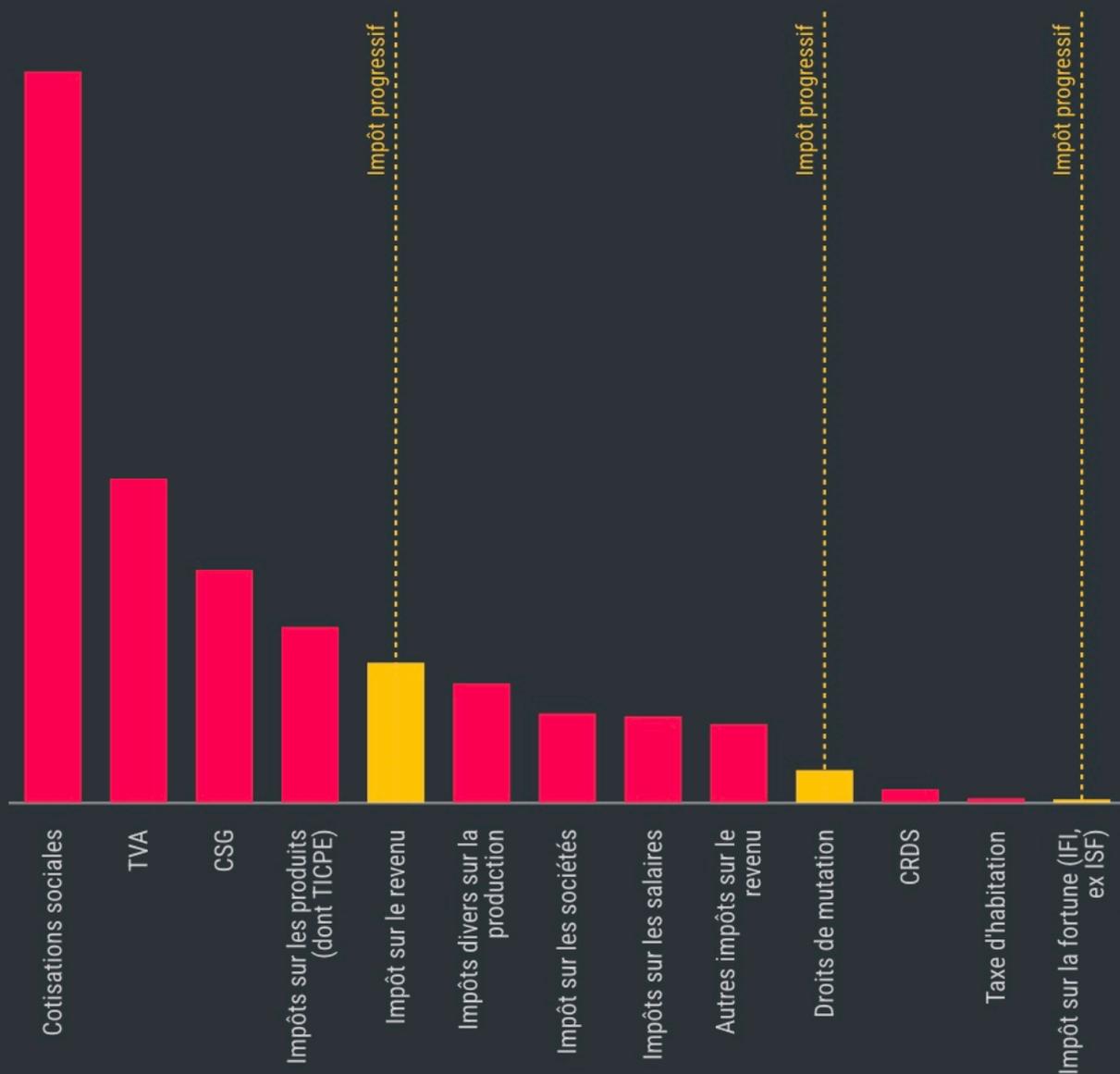
Cet argent profite notamment aux plus pauvres, mais pas seulement : en 2019, 57 % des ménages ont davantage reçu qu'ils n'ont versé. Une bonne affaire pour la cohésion sociale.

**Retrouvez notre série « 10 questions pour comprendre le débat budgétaire 2025 »**

([url:https://www.alternatives-economiques.fr/10-questions-comprendre-debat-budgetaire-2025/00112421](https://www.alternatives-economiques.fr/10-questions-comprendre-debat-budgetaire-2025/00112421))

# Les impôts progressifs pèsent peu

Recettes des principaux prélèvements obligatoires en 2023, en milliard d'euros



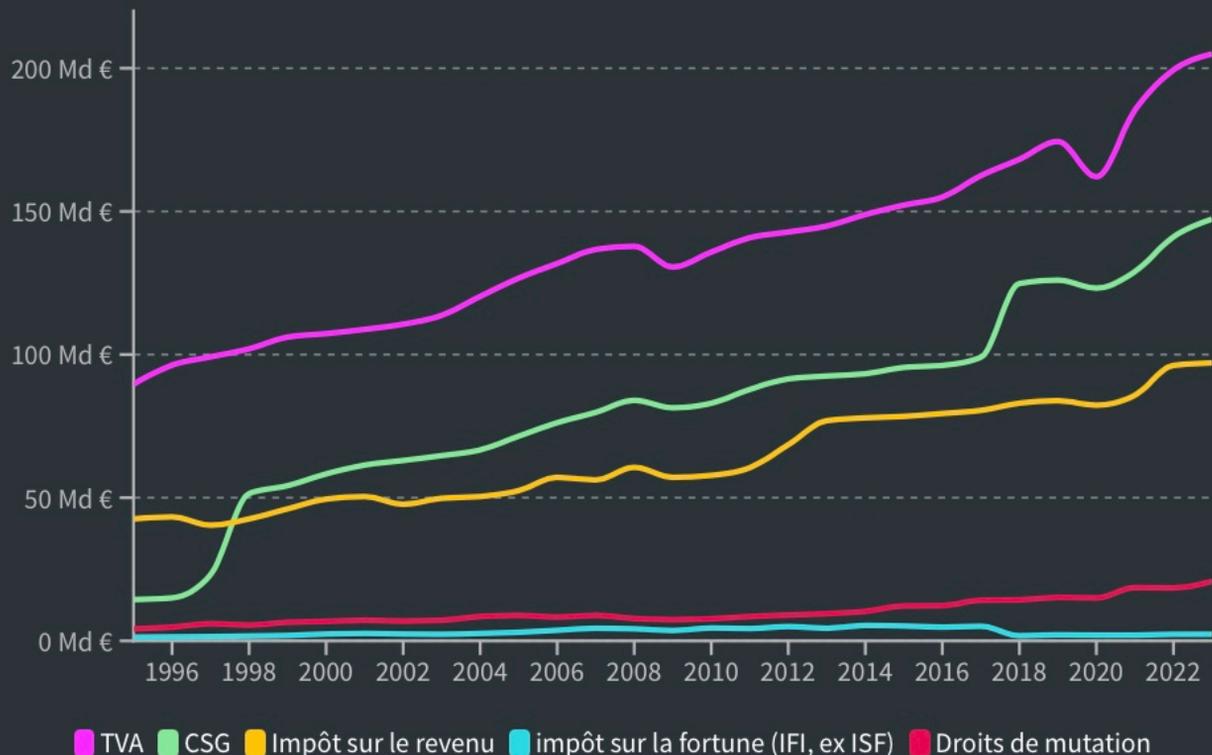
Source : Insee



Alternatives  
Economiques

# Les impôts proportionnels gagnent du terrain

Recettes des principaux impôts, en milliard d'euros



Source : Insee



Alternatives  
Economiques